

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

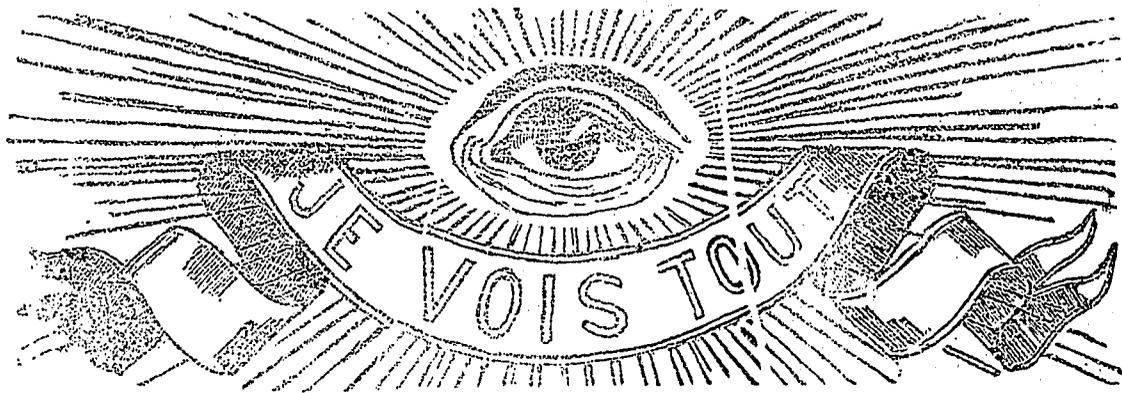
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE CHARIVARI CANADIEN.

JOURNAL POUR RIRE.

LE CHARIVARI CANADIEN,

Paraîtra le vendredi de chaque semaine.

PRIX D'ABONNEMENT.

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Un an,	\$ 2.00
Six mois,	1.00
Chaque numéro,	6 sous

On ne peut s'abonner pour moins de six mois, payables invariablement d'avance. Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées FRANCO, à

A. GUEBARD, Imprimeur,
No. 19, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

L'œuvre des circoaux de Bernardin Flagiaire.

L'Économie et le Retranchement.

LA CONFÉDERATION.

*Nimum ne crede coloris :
Il ne faut jamais juger le bois
par l'écorce.*

MANIÈRE DONT ELLE NOUS A ÉTÉ
IMPOSÉE.

[Suite]

Vos lecteurs comprennent la signification du grand zèle de M. M. les Députés pour la diminution des dépenses publiques. C'est une économysification dans toute la force du terme, et je plains sincèrement les honnêtes âmes qui voudraient bien y croire. Par le deuxième rapport du compte des contingents, qui restera comme un monument de l'égoïsme le plus odieux, on a réduit de \$ 1,000 le traitement de Mr. John F. Taylor, employé depuis quarante-six ans dans la Législature; son fils, employé depuis six ans, à \$ 600 a été mis à la porte. M. Robert Leconte, employé depuis trente-trois ans, a eu ses appointements réduits de \$ 600; M. Fennings Taylor, employé depuis trente-deux ans,

réduit de \$ 600. M. Doucet, après trente-deux ans de service mis à la porte; M. Mainquay, après trente-six ans de service, également mis à la porte. Le Rév. M. Adamson, chapelain et bibliothécaire, aujourd'hui décédé, trente-sept ans de service, réduit de \$ 400; E. L. Montizambert, vingt-deux ans de service, réduit de mille piastres. Les deux seuls canadiens français et comprenant seuls les deux langues, ont été diminués trente sous par jour.

Voilà ce que les députés appellent faire l'économie. D'autres appellent cela de la mesquinerie honteuse, de la cruauté, presque un vol fait à de pauvres familles dont tout le malheur est d'avoir trop compté sur la justice d'une chambre, qui devait maintenir des engagements volontairement contractés.

Quelles sont donc les raisons avouables qui ont exigé des députés un procédé tellement inouï que personne n'y voulait croire?

Ils voulaient faire de l'économie. Mais alors pourquoi n'ont-ils pas commencé par la réduction de leurs propres salaires, si élevés et si mal gagnés? Pourquoi n'ont-ils pas demandé que leurs appartements fussent moins richement meublés? Pourquoi n'ont-ils pas remis une partie de leur papeterie dont plusieurs sont incapables de se servir?

Les députés voulaient de l'économie, mais fallait-il pour cela ruiner les familles et faire des employés une collection d'esclaves qui seront obligés pour conserver leurs traitements de ramper aux pieds des tyranneaux de la représentation nationale dont un caprice peut les voter à l'indigence?

Les députés tenaient à faire des économies. Était-ce une raison pour fauler aux pieds tout les lois, tous les règlements, toutes les pratiques parlementaires?

Le chef du bureau des traducteurs français, à la Chambre des Communes, M. E. P. Donon, a fait un rapport éabassant que depuis quatorze ans, la plupart des employés sont morts exténués physiquement et mentalement.

Et il ne faut pas s'en étonner. Quand on

songe aux exigences capricieuses des membres, à toutes les inepties qu'ils font commettre à ceux qu'ils s'imaginent payer, à toutes les trahisons qu'ils leur font subir, c'est tout naturel que l'intelligence finisse par perdre de sa vigueur et de sa lucidité. On deviendrait complètement fou à moins.

Et quand on a façonné des hommes intelligents à la routine parlementaire, qui est à peu près la négation de l'intelligence, quand on est arrivé à leur faire remplir un rôle qui les rapproche sans cesse des fonctions d'une machine; quand, à force de peser sur toutes leurs facultés, on les a rendus incapables de tout autre travail, on les jette à la porte.

Il est un fait certain: c'est que les membres qui se sont donnés le plus de mal pour rattailler dans les salaires des employés sont les plus exigeants pour eux-mêmes. Ils se font servir jusque dans les plus petits détails de leurs moindres désirs; dans toutes leurs allures, on remarque leur désir de faire voir qu'ils ne sont pas novices dans l'habitude de commander, ils se font même un point d'honneur d'agir avec un peu de brutalité et de grossièreté. Ils croient que ça les pose. Et ce sont ces mêmes hommes qui, pour s'épargner un peu peuvent faire travailler pendant une journée un employé que la province paie deux ou trois piastres et qui se mettent au premier rang quand il s'agit de faire un peu de tyranie, et de maltraiter un subalterne.

La décision de la chambre par rapport à l'économie et au retranchement, est un très mauvais précédent. Elle consacre un mauvais principe. Comme le disait le célèbre Burke, dans une circonstance analogue, si ne faut jamais être cruel ni injuste envers un citoyen dans le seul but d'arriver quelques années plus vite, à la réalisation des réformes que le parlement se propose de faire.

Les sénateurs et les députés ont voulu mettre les traitements au niveau du travail fait et des services rendus!

N'auraient-ils pas dû mesurer leur indemnité à cette règle? Ne se prévalaient-ils pas eux-mêmes de la loi qui leur accorde leurs six cents piastres, sans songer qu'ils ne les

gagnent pas ; Pourquoi donc deux poids et deux mesures ? Ah ! c'est qu'aux jours où nous vivons l'on s'occupe fort peu de faire promener les gens qui vous parlent d'esprit de justice, de liberté, de sympathie, de respect pour tout homme à ce titre seul qu'il est homme. Des bêtises, tout ça ; Fais aux autres ce que tu serais vexé qu'on te fit à toi même, cela vaut mieux dans la pratique de la vie que tous les préceptes du grand et du petit cathéhisme.
fin.

QUEBEC.

VENDREDI, 30 OCTOBRE 1868.

Derrière les coulisses.

OU
LES JOURNALISTES DEMASQUES.

Mesdames et Messieurs. — Je vous avais promis pour aujourd'hui la représentation de ce grand drame de la vie réelle, où les acteurs sont les journalistes et les spectateurs, leurs bénévoles lecteurs.

La chose aurait pourtant été fort intéressante, je vous l'assure ; et il me fait vraiment peine d'être forcé de vous dire que la scène n'aura pas lieu..... faute d'acteurs !

Les scélérats m'ont joué le tour. Tous se sont enjoints au moment de la représentation, et cela, sous les plus futiles prétextes. La *Minerve* disait sa présence nécessaire aux annonces officielles, où tout était mis au pillage ; le *Journal de Québec* avait ses terres à visiter le long du chemin de fer intercolonial ; le *Canadien*, un rendez-vous d'amour avec la *Gazette de Sorel* ; l'*Événement*, sa défaite du district de St. Maurice à avaler ; le *Courrier du Canada*, la basse messe à entendre ; le *Nouveau Monde*, un livre à achever, intitulé : *mes baignades* ; un homérique repas aux prêtres à organiser !

De sorte qu'au moment de lever les rideaux, votre serviteur s'est aperçu qu'il était seul pour jouer la pièce.

En conséquence, la chose est remise *sine die*.

ROGERS BONTEMPS.

Il paraît que M. Gladstone est sous l'impression qu'il aura beaucoup de difficulté à se faire élire dans le comté de Lancashire.

Cependant, l'honorable monsieur

désirant effectuer des réformes dans le Parlement et, pardessus tout, abolir l'église établie d'Irlande, est décidé à tout faire pour assurer le succès de sa candidature et reprendre sa position de chef du parti libéral.

En conséquence, il s'est adressé au Dr. Hilarion Blanchet, de cette ville, le priant de vouloir bien se rendre en Angleterre afin de l'aider à combattre les efforts que font ses ennemis politiques pour l'empêcher de réussir.

Hilarion se rend au désir de l'éminent orateur, et nous pouvons assurer d'avance que M. Gladstone, étant aidé par un homme aussi habile en fait d'élection que l'est notre médecin canadien, ne peut que sortir victorieux d'une lutte aussi chaude que celle que lui prépare les tories anglais.

Le " Figaro "

Les influences parisiennes se font de plus en plus sentir en Canada ; et non seulement nos modistes sont trop heureuses de puiser leurs inspirations dans la capitale du monde galant, mais encore nos journalistes tendent de jour en jour davantage vers le genre parisien.

Et ce n'est pas malheureux, en vérité !

Ces réflexions nous sont suggérées par la transformation du " *Patriote*," de Montréal, en " *Figaro*."

Nous ne savons quel sort le public réserve à ce cousin du grand journal humoristique de Paris ; mais ce dont nous sommes sûr, c'est que si les rédacteurs du *Figaro* ne dégèdèrent pas leur journal sera goûté des amateurs de bonne littérature.

Bonne chance, confrère !

L'Aurore.

Ce journal, publié à Montréal dans les intérêts des protestants de langue française, nous arrive tout agrandi, tout refait et brillant de santé.

L'aurore d'une existence prospère se lèverait-elle pour madame " *L'Aurore* ? "

Nous le lui souhaitons.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

Londres, 3 Nov.—Il est rumeur que Sir Geo. Cartier fera un discours à la Chambre des Lords. Il parlera de l'Église établie d'Irlande et tâchera de convaincre ses nobles auditeurs

qu'ils doivent s'opposer de toutes leurs forces aux résolutions proposées par M. Gladstone.

Il parlera en Iroquois.

Québec, 4 Nov.—Mr. Laurent Têtu, de galante et aventureuse mémoire, assistera à la cour de Police et fera son possible auprès du Juge Douchet afin de faire condamner un certain M. Petit, à qui il a été obligé autrefois de donner un habit complet.

Il tient à régler ce vieux compte.

Montréal, 5 Nov.—Balthazar Languevin est arrivé ici ce soir. Tous les bedeaux des différentes églises de la ville ont été à sa rencontre et le bedeau de Notre-Dame lui a présenté une adresse au nom de ses confrères.

Balthazar a répondu avec son éloquence habituelle.

Montréal, 5 Nov.—Mr. Macdougall doit abandonner la rédaction du fanatique *Witness*. Les actionnaires de ce journal désirent le remplacer par M. Renaud, du *Courrier du Canada*.

Ottawa, 6 Nov.—Herménégilde Casgrain dit le Long épouseira mardi prochain, dans la Cathédrale de cette ville, Melle. Giraffe.—6 piéds de dot.

ESPRIT CANADIEN.—Il est rare de pouvoir rapporter une histoire authentique aussi pleine d'a propos que la suivante, elle nous est racontée par un témoin auriculaire. La chose eut lieu l'année dernière dans un des chars allant de St. Jean à Montréal.

Arrivé à St. Lambert, un Canadien qui venait de quitter sa place pour quelque temps, la trouvant occupée à son retour par une autre personne, la lui réclame, mais il n'en reçoit d'autre réponse que la suivante: ne savez-vous pas, monsieur, que nous sommes à St. Lambert, et qu'il y a un proverbe qui dit :

A St. Lambert celui qui quitte sa place [la perd]

Vous avez quitté votre place, donc vous l'avez perdue.

Il fallut bien se résigner et se tenir debout. Mais arrivé au Pont Victoria il vint de nouveau réclamer sa place et comme l'autre ne voulait pas la lui donner, ne savez-vous pas, dit-il, monsieur, que nous sommes sur le St. Laurent, et qu'il y a un proverbe qui dit :

A St. Laurent celui qui trouve sa place [la reprend]

et il reprit son Pègre au milieu d'un rire universel, — protecteur Canadien

ATTENTION

A l'avenir, toutes lettres, correspondances, etc, relatives au "Charivari," devront être adressées au Propriétaire, M. X Pepin.

Ce changement est rendu nécessaire par de nouveaux arrangements conclus entre ce Monsieur et notre imprimeur,

Nous profitons aussi de la circonstance pour avertir encore une fois nos abonnés retardataires d'avoir à payer leur abonnement avant l'expiration complète des six mois.

Adressez comme ci-dessus.

Pensees de notre Prote ; anecdote.

"Dis donc, Jean, mon ami, me v'la décidé à donner tout de bon dans le panneau ; j'me marie, pour parler net.

— T'es pas toi, mon pauvre Pierre ! Sais-tu bien ce que tu prends en prenant femme ?

— Moi ? — Je le crois bien : je prends une jolie bourse de cinq cents écus..... et pis la particulière par dessus le marché.

— Ah ! mon, cher, tâche donc de n'accepter rien par dessus le marché.

Contente-toi des écus.

— Pas moyen, mon bon : le notaire me l'a dit. A si y connaît, va. J'aurai bien voulu, je t'assure, n'épouser que ses trois mille louis lorsqu'il a marié Mlle. G. Mais vois-tu, la loi est touj'ars la loi : la rose ne va pas sans l'épine.

— Dans ce cas-là, Pierrat, n'épouse rien. D'ailleurs, ce n'est pas l'argent qui fait le bonheur.

— Ha ! ha ha badines-tu ? C'est tout le contraire : le notaire me l'a répété cent fois. Faut un bon contrat de mariage, par exemple, de bons testaments et toutes sortes d'autres bonnes choses, qu'il me fera à très bon marché.

— Alors, bonjour, Pierre, je te reverrai dans six mois. Tu auras peut-être changé d'avis.

— Crains pas. Au revoir ?

**

La Rameur nous apporte sur ses ailes courplaisantes la nouvelle qu'un nouveau journal satirique est sur le point de faire apparition à Québec.

Le bruit est-il fondé ? C'est plus que nous ne pouvons dire,

Toujours est-il que notre Prote s'est écrié, en apprenant la chose :

"Pauvres Pointeurs, pauvres jeunes, pauvres lions, vos beaux jours sont passés !

**

Les Dames se vengent rarement des attaques continuelles des hommes, qui veulent à tout prix trouver mille et mille défauts à cet plus belle moitié de la race humaine. Mais en revanche, quand elles s'en mêlent, elles piquent franchement.

La preuve.

Dans un entr'acte d'une représentation dramatique à Québec, une dame lit un pro-



CARTIER COURONNANT BRIDGES.

gramme et y voit : "Intervalle de dix minutes."

— Pourquoi cette interruption ? demande sa voisine.

— Tu ne devines pas, ma chère. Ces messieurs vont prendre leur petit coup. C'est juste : ce sont des hommes qui dirigent ce théâtre, et ils doivent d'abord penser à eux.

O madame Stanton, quand donc commencera notre ère ?

ROGER BONTEMPS.

Heureuses Candidatures.

Il y a eu hier une assemblée de la Chambre des Notaires.

Les anciens membres de cette Chambre s'étaient réunis en caucus chez le notaire Childs, afin de prendre les moyens d'assurer leur réélection.

Par leurs cabales ils ont réussi, comme d'habitude, à élire un certain nombre de nullités telles que Bolduc, du faubourg St. Jean, George LaRue, de St. Roch, etc., en dépit de la bonne volonté de ceux qui avaient décidé d'y faire entrer des hommes d'ordre, d'intelligence et d'initiative.

Mr. Bolduc est un homme qui, avant tout, aime son siège et adore son argent ; et Mr. LaRue, lui, n'a pas trop de temps à consacrer à ses patients et à augmenter ses dollars.

La votation et le dépouillement du

scrutin ont été faits à la suite d'une motion qui n'a été ni lue, ni approuvée des membres présents.

Le seul acte plausible de la séance a été l'accomplissement de Nazaire LaRue de St. Jean, Ile d'Orléans, père du barbier George, avec Charles Parent, Ecuier suspect.....

Léopold Falardeau y était aussi, avec ses lunettes, s'il vous plaît, mais ayant voté pour lui, il n'a pu réunir qu'UNE seule voix. Le vieux Notaire Roy, de Lévis, regardait tout le monde de travers et M. Hébert, collé à son nez titanesque, n'a su s'y faire remarquer que par cet appendice charnu qui orne son visage. Djo Laurin, fils, l'œil orné du lorgnon qu'il a pu sauver de son dépouillement, tors de la fameuse campagne du Château-Richer, a su attirer l'attention de ses confrères par son silence.

Djo Laurin, le père, a essayé d'y faire son panégyrique mais le notaire Tremblay l'a rappelé à l'ordre.

Nous aurons occasion de revenir sur cette célèbre séance.

Veritas.

Nous apprenons à l'instant même que Mr. Guillaume Talbot, avocat de Québec, a été choisi pour juger le différend survenu entre le Procureur-général Oimot et Mr. le juge Belthelot.

Un homme fin.

Les corroyeurs de la rue St. Valier ont l'insigne honneur de compter dans leurs rangs un monsieur du nom de George Roy, lequel monsieur est possesseur d'un esprit vraiment supérieur et d'une intelligence hors ligne.

Un seul fait sera nécessaire pour prouver la vérité de ce que nous venons d'avancer.

Il y a quelques années, le patron de M. Roy avait gagné à un bazar un petit bijou en forme de paysage, lequel pouvait valoir tout au plus une couple de chelins. Comme ce n'était pas quelque chose de bien beau, le patron n'avait pas voulu étaler dans sa chambre cet objet de bien minime valeur et s'était contenté de le releguer dans son grenier. Mais, fort heureusement, les goûts ne sont pas les mêmes, et la preuve en est que notre apprenti, au lieu de partager l'idée de son maître, trouva le bijou admirablement beau, si beau qu'on n'eût pas la moindre peine à lui faire croire qu'il valait au moins une trentaine de piastres, et qu'on le décidât à l'acheter pour cinq piastres, chose qu'il s'empressa de faire, croyant réaliser un bénéfice d'au moins vingt piastres.

Après avoir fait ce marché d'or, il se rendit chez le digne curé de St. Roch, portant sur son épaule le riche bijou, avec le dessein de l'offrir en vente.

Ayant demandé vingt piastres pour M. le Curé se contenta de lui rire au nez, et força fut à notre apprenti corroyeur de retourner à son domicile, sans avoir pu déposer au presbytère son précieux fardeau.

Il était parti de sa demeure plein d'espérance, croyant y revenir avec une bourse bien garnie ; et le malheureux ! il y revenant le cœur brisé, l'espérance déçue et, qui pis est, sans un sou dans sa poche.

En revanche, il avait toujours sur son épaule le fameux paysage, cause de sa mésaventure.

Sur notre prochain numéro nous aurons une autre histoire ayant trait à une montre et dont M. Roy est encore le héros.

TRIC-TRAC.

La *Voie du Golfe*, en reproduisant une adresse présentée au Gouverneur-Général par les habitants des comtés de Bonaventure, Gaspé, Ristigouche et Gloucester, dit que Lord Monck appartient à la *Prairie* d'Irlande et à

la *Prairie* du Royaume-Uni.

Nous croyons que Lord Monck a appartenu assez longtemps à la *Prairie* du Canada, sans qu'il soit nécessaire de le placer dans la *Prairie* d'Irlande et dans celle du Royaume-Uni.

CAROLINE.

(Dile. Caroline B.....)

Les noms des grands hommes peuvent appartenir à des lâches ; mais leurs caractères et leurs actions ne peuvent appartenir qu'à eux, et c'est à ces traits seuls qu'on reconnaît sûrement la vertu.

Par exemple, si quelqu'un me disait :

" Je connais fille de vingt ans
" Admiration par ses talents,
" Plus encore par sa modestie
" Négigeant ses jeunes attraits,
" Ne cultivant que son génie ; "

A ces traits là, je me dirais ;
Il doit parler de Caroline

" S'il ajoutait : de mille amants,
" Même en rejetant la tendresse,
" Elle sait de leurs sentiments
" Mélanges la délicatesse :
" Cela se fait si poliment
" Qu'on prendrait pour un compliment
" Le congé qu'elle leur adresse,
" Qu'elle aime la suit forcément ;
" Qui la suit, jamais ne l'oublie : "

Je me dirais : Assurément,
Ça doit être ma Caroline.

" S'il ajoutait : Sur son chemin
" Aperçoit-elle l'indigence,
" Avec un air de négligence
" Elle se détourne à main
" Joint la main vers elle tendue,
" Furieusement ; et puis soudain,
" Craignant qu'on ne l'ait aperçue,
" Elle rougit de son bienfait,
" Tremble que l'on ne le publie
" Et s'esquive " ... A ces derniers traits ;

Je m'écarterais : C'est Caroline ?
L. N.

M. Gaboury, capitaine de milice pour le comté de Portneuf, nous prévient que si, par malheur, il ne trouve pas assez de filles dans son comté pour compléter la formation de son régiment féminin, il veut avoir la liberté d'aller les chercher où bon lui semblera.

M. Gaboury ne veut pas entendre parler des filles de l'Île-aux-Grues, mais il ne serait pas fâché, nous dit-on, d'aller en chercher quelques unes à St. Michel.

La conduite du patriotique et intelligent capitaine est approuvée par M. Brousseau, député du comté, qui, pour donner un témoignage de son estime et de son approbation à M. Gaboury, lui a envoyé un numéro du *Charivari du Canada* avec accompagnement de pain béni.

M. Gaboury a averti les autorités que si on ne lui donnait pas la liberté d'agir comme il l'entendrait, il résignerait sa commission.

Ce serait vraiment dommage !

Un Pretendant.

Nous connaissons un certain M. Vézina, de la Basse-ville, qui a jugé à propos d'offrir de l'encens à une certaine héritière du faubourg St. Jean.

Il plaît assez aux parents de la demoiselle, mais en revanche, il est franchement détesté par cette dernière qui, à plusieurs reprises, a manifesté le désir d'être débarrassée d'un tel prétendant. Cependant, afin de ne pas déplaire à ses parents, elle est obligée de faire contre fortune bon cœur et d'endurer, aussi patiemment qu'elle le peut, la vilaine figure de ce détestable candidat.

Allons, M. Vézina, soyez donc plus galant et n'essayez donc pas à forcer le beau-sexe à vous aimer, lorsque vous vous apercevez qu'il vous déteste tant.

DEVRONT PARAITRE BIENTÔT.

Histoire d'une médaille, par Faucher la médaille.

Promenades dans un petit bois de la Canardière en compagnie de ma Dulcinée, par Barbeau de Beauport.

Un bez pédagogique, par le Dr. P. M. Pardy.

Je rampe comme un reptile, par H. Cor Verret.

Ma générosité est proverbiale, par l'Écuyer l. Th. noveau.

Je ne sais pas si c'est vrai, mais j'ai tout ou me dit que j'ai une figure détestable, par Beauot, ministre à la crèche du Gouvernement.

Je prendrai plus, et j'accumulerai comme a fait mon père, par l'Écuyer Cauchon.

Mes fréquentes visites dans une certaine grande maison de la rue St. Jean, par W. H. Scott, marchand de bois.

Les petites vengances d'un écrivain, par P. Cousin du Canada.

La malpropreté de mon établissement, par l. Morency Lathier de l'abbé.

Lorsque mes pensionnaires mangent, je les surveille moi-même ou les fait surveiller par d'autres afin qu'ils ne mangent pas trop, par le même.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Papin, Propriétaire.

A. Guindé, Imprimeur.

Se vend à Québec chez

Mr Laforce, Maison des Bains, coin du Parc Haute-Ville ; chez Mr. E. LaBou, au coin de la rue et faubourg St. Jean ; chez Mr. R. Lyman, luthier, rue St. Joseph, St. Roch ; à photo Elan chaud ; chez M. Hellwel, vis-à-vis le Bureau de Poste ; aussi à notre bureau, No 19, rue St. Joseph.

À Montréal, chez Mr. Perry, No 1, coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.

À Ottawa au News Depot de House Patten, rue Rideau.